Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20260605-05062026_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa.

LE FAOU Laura donne pouvoir à LE ROUX Michel
Absent : DURANT Morgane

Monsieur Noa RIVOAL a été nommé secrétaire.

Convocation :
le 28 mai 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 14

OBJET : Révision du prix de la garderie périscolaire 2026-2027.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs concernant la garderie périscolaire pour l'année 2026-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation pour les tarifs de 2026-2027.

Les tarifs de la garderie restent donc identiques à ceux de 2025-2026, soit :

- la garderie du matin : **1.12 €**
- la garderie du soir : **1.87 €**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

